



Lycée français  
International  
**Molière**

**Compte rendu  
Conseil d'établissement du  
Mercredi 16 février 2022**

**Participants:**

***Direction :***

Monsieur Jean-Christophe Orain, Proviseur  
Monsieur Dominique Le Gall, Gestionnaire  
Madame Alix Martelly, Directrice Primaire  
Monsieur Frédéric Boira, CPE

***Représentant du personnel administratif :***

Madame Sabine Votron

***Représentants des parents d'élèves :***

-Ali Molière, Madame Monique Martinez  
-APAELM, Madame Carolina del Campo, Monsieur Jean Nicolas Pagnoux

***Représentants des élèves :***

Monsieur Simon Esteban, Monsieur Paul Altobelli

***Représentante des enseignants du premier degré :***

Madame Cyrielle Le Marre, Madame Béatrice Protard

***Représentant des enseignants du second degré :***

Monsieur Tayeb Pacha, Madame Marie Duchiron

17h35, le quorum est atteint la réunion commence

*Désignation d'un secrétaire de séance : Cyrielle Le Marre, Béatrice Protard pour les élues enseignants, et Mme Martelly pour la direction.*

*M. Pablo Quintana, Conseiller consulaire, se joint à la réunion un peu plus tard.*

**1- Adoption du PV du C.E du 2/12**

Ajout en question diverse "vote de la carte des emplois"

Mme Del Campo pour l'APAELM rappelle que la question de Paul Altobelli sur la demande d'ouverture de la spécialité LLCER devait être portée à l'ordre du jour.

M. Orain dit attendre la COS avec la Mlf pour discuter de ces questions avec incidences budgétaires. Cette question sera portée à l'ordre du jour du CE du mois de mars.

Quelques modifications et précisions sont apportées.

L'APAELM demande que les questions diverses soient incluses au compte rendu du PV.

Les élus enseignants, qui avaient souhaité obtenir des précisions sur l'évolution de la carte des emplois, notamment la garantie de la pérennisation du support de mathématiques si son actuel titulaire était reçu au concours de l'agrégation se disent déçus et très mécontents de cette situation. Ils regrettent de n'avoir obtenu aucune précision sur le sujet. Selon M. Tayeb-Pcha, les élus enseignants, parents et élèves se sont abstenus car il y a un manque d'information. Il souhaite que la carte des emplois soit à nouveau votée.

Mme Le Marre rappelle que la question se pose car ces dernières années, dès qu'un collègue était réintégré, le poste était gelé et par la suite était supprimé.

Le proviseur n'a pas plus d'informations qu'au mois décembre sur ce support. M. Orain indique que la CCPL aura lieu au mois de mars, et que le poste est bien au mouvement. On ne peut pas procéder une seconde fois au vote de cette carte des emplois.

Les enseignants demandent à présenter une motion. Elle sera discutée et votée parmi les questions diverses.

Vote de l'ordre du jour: 0 abstention - 1 contre - 13 pour

## **2- Retours sur le dernier conseil d'école**

### **Madame Martelly revient sur les principaux points présentés au dernier Conseil d'école :**

- Mesures sanitaires
- Activités extra scolaires
- Communication et campagne d'inscriptions
- Projets communs en cours
- Comportements "violents" en maternelle
- Éco école, Pédibus
- EBEP et AESH
- Rénovation cour primaire
- Appui parents d'élèves

Elle remercie les enseignants qui l'accueillent dans les classes.

Questions des parents sur la campagne de communication et les inscriptions :

On rappelle nos points forts, l'organisation de la maternelle en cycle, avec 3 langues,  
Points faibles : horaires (déjà en train de réfléchir pour les amplifier)

On détaille la stratégie de communication. Des panneaux vont aussi être placés aux abords du lycée pour mieux montrer qui nous sommes et ce que nous faisons.

Remarque ALI : attention à l'intégration des 0-3 ans dans les écoles publiques, nouveauté.

Remarque de Mme Martelly. Attention à la diffusion des messages anxiogènes sur la supposée violence en maternelle -> 2 problèmes avec 2 familles résolus avant le conseil d'école. Questions pendant le conseil d'école, et beaucoup de parents inquiets depuis, alors qu'il n'y a pas de risque avéré !

Sur ce sujet, on rappelle la remarquable conférence de Catherine Gueguen proposée par la Mlf. On rappelle qu'un enfant qui tape ou qui mord n'est pas un "mauvais" enfant il est submergé par ses émotions et le travail des enseignants en maternelle est de leur apprendre à gérer les émotions. Un travail poursuivi en élémentaire.

Détail des projets communs récents et en cours : 400 ans Molière, natation CP - CE2 (sauf CE1 exceptionnellement cette année), ouverture BCD (merci à Albane Rocher pour le travail depuis 4 ans) webradio (deux enseignants l'organisent Beatrice Protard a été formée par Pascale Devleschoudere).

Retour du Carnaval le 18/02, qui sera ouvert aux parents.

Exposition au centre culturel La Despernada, vernissage jeudi 03 mars à 16h30

Questions des parents :

EBEP et AESH ?-> aide humaine qui peut être apportée à un enfant à la suite d'une décision en équipe éducative. Prise en charge possible pour les français (décision MDPH)

Une rénovation de la cour de récréation dans les années à venir on l'espère. Une étude a été demandée à l'architecte qui travaille actuellement sur le projet de rénovation.

Comment les parents peuvent aider l'école : faire confiance à l'équipe de direction et à la communauté et cela se ressentira à l'extérieur.

Commentaire de Mme Del Campo => remarque de nouveaux parents élus au Conseil d'école: ils aimeraient que les enseignants s'expriment davantage ! Mme Martelly rappelle qu'il y a un ordre du jour et que les professeurs interviennent quand cela les concerne.

M. Pagnoux estime qu'un tout petit groupe de quelques parents est capable de faire beaucoup de mal. Il confirme son appui constructif et se dit bien conscient que les meilleurs ambassadeurs sont les parents.

Demande de L'ALI> Partager le diaporama support du Conseil d'école avant la réunion, comme pour le Conseil d'établissement. Mme Martelly estime qu'elle y arrivera difficilement car il y a des changements au dernier moment.

### **3- Présentation du projet d'évaluation au lycée**

Remarques de l'APAELM :

- Bravo pour ce gros travail
- Pour quel cycle ? > seulement pour le cycle terminal
- Pas de mention sur les aménagements possibles pour les EBEP, à préciser > M. Orain propose d'y inclure un lien vers les aménagements possibles
- Serait-il possible d'avoir un glossaire avec les acronymes ? D'accord pour la prochaine version
- Quantité minimale de notes ? > Serait dangereux car les choix pédagogiques peuvent être différents

Ce document peut être amené à évoluer au cours des années suivantes.

Remarque des enseignants : concernant le bac et le contrôle continu, il y a des commissions d'harmonisation.

Remarques de l'ALI :

- serait-il possible de dater le document, surtout s'il est amené à évoluer ? > oui
- est-il envisagé de le traduire en espagnol ? > à voir, car document conséquent, et donc conséquent à traduire
- Une trame commune à toutes les disciplines est souhaitable pour le rendre plus lisible

Remarques de l'APAELM :

- Attention, remplacer le terme **usager** pour parler des parents d'élèves par **partenaire**
- Dans le rapport de la Mlf, il est marqué que le niveau cible en fin de lycée est le C1, or ce document fixe le B2 > On rappelle qu'il s'agit d'un objectif Baccalauréat, pour lequel le niveau B2 est attendu. La cible du C1 relève d'une autre ambition, mais la plupart de nos élèves l'atteignent.
- Est-ce que les élèves sont au courant ? > réponse des élèves élus : les élèves ont été invités à participer (CVL), et se sentent concernés
- Mme Del Campo demande si ce document sera partagé. M. Orain confirme qu'il sera placé sur le site internet. C'est un document qui est présenté en CE, mais qui n'est pas soumis au vote, Il est explicatif, pour donner de la transparence. Pour les classes de Première et Terminales. Il peut évoluer.

Autres remarques de Carolina Pour quel niveau ? EBEP -> aucune mesure inscrite - acronyme -> à préciser - remarque sur l'uniformisation des matières (pas sûre qu'elle ait dit ça) - type d'évaluation, nombre et fréquence d'évaluation -> avec le contrôle continue les élèves ont peut-être besoin de plus de notes

Remarque de Simon : les élèves du CVL ont travaillé sur l'école du futur et certains points convergent avec ce projet d'évaluation

#### **4- Calendrier scolaire 2022-23**

Remarques de l'ALI :

- 21 octobre : quel férié ? > journée pédagogique pour les enseignants

Les élus élèves demandent s'il serait possible d'avoir une journée de rencontre avec les enseignants. Il n'y a pas d'heures de Vie de classe, ni d'AP, pas de temps pour échanger avec les enseignants sur les projets d'orientation.

Remarque des enseignants : Les vacances de Noël commencent le 22 décembre. Il est demandé que le 23 décembre soit vaqué.

Mme Del Campo rappelle l'historique des journées pédagogiques (écriture du projet d'établissement) et de l'intérêt de placer ces journées dans le calendrier scolaire.

Le lundi 15 mai sera férié (Saint patron de Villanueva de la Cañada)

M. Pagnoux rappelle la nécessité d'un pont au mois de mai pour permettre aux élèves de 1ère et terminale de réviser leur épreuves

Les élèves insistent sur l'intérêt de placer un pont pour permettre aux élèves de souffler pendant cette période très longue.

Mme Le Marre demande le vendredi 09 décembre férié au lieu du mercredi 07 décembre.

Mme Del Campo demande à conserver un jour vaqué pour les élèves (journée pédagogique) le 25 mai

Pont proposé par M Orain le 25 et 26 mai (25 journée pédagogique et 26 vaqué)

M. Boira rappelle que cette pause est aussi très importante pour les élèves du primaire car la période est très longue.

En résumé :

21 octobre journée pédagogique

Pont le vendredi 09 décembre au lieu du mercredi 07

15 mai férié Villanueva

25 mai journée pédagogique

26 mai jour de repos

892 heures

Volume compris dans fourchette horaire 864 - 936 heures, comparable aux autres années (auparavant les journées pédagogiques et les jours fériés étaient comptabilisés dans le total)

VOTE : abstention 0 pour 14 contre 0

**Ce calendrier sera désormais soumis à l'IEN pour approbation.**

### **5- Evolution de la convention Mlf - AEFÉ**

M. Orain présente les grandes lignes connues à ce jour de l'évolution de la convention Mlf - AEFÉ et publiées sur leurs sites internet. Il précise que les annexes financières n'ont pas encore été publiées.

Tous les intervenants extérieurs (EEMCP2, CPAIEN) seront à la charge du lycée

Une nouvelle application "Portail Atena" pour procéder aux recueils de demandes et inscriptions de stagiaires.

La question de la disparition de la mutualisation de la formation continue avec l'AEFE dans sa forme actuelle suscite quelques interrogations.

Remarques des enseignants :

- Est-ce que les prises en charge ne risquent pas de réduire le nombre de stages possibles ?

On précise qu'il ne s'agit pas de ne plus participer aux formations AEFÉ mais il faudra en évaluer les coûts.

M. Orain propose que la somme jusqu'à présent consacrée à la mutualisation (0.66% de la masse salariale) soit toujours consacrée aux actions de formation continue.

La MLF organisera aussi des formations, un peu sur le même modèle, elle le fait d'ailleurs déjà, avec l'appui de spécialistes, d'experts, d'académies partenaires, comme par exemple l'académie de Dijon.

On rappelle la création du comité de Développement professionnel, destiné à proposer dans l'établissement un plan d'accompagnement de tous les personnels vers un objectif commun.

Les parents craignent que cet accord ne bénéficie pas aux familles et que les frais augmentent encore.

L'Ali y voit un désengagement de la part de l'AEFE et la MLF.

M. Orain rappelle que la formation continue est déjà supportée par les parents d'élèves.

M. Orain propose à ce sujet de traiter une question diverse de APAELM sur l'information quant aux absents chez les professeurs :

*"2- a. Ces dernières semaines, les absences des enseignants se sont multipliées et beaucoup d'entre eux, notamment dans les écoles secondaires, n'ont pas été remplacés et ont été annoncés le même jour dans Pronote. Les*

*familles demandent **une politique claire et publique en matière de remplacement et de suppléance des enseignants.** De même que les familles doivent justifier le type d'absence de l'élève, il est important de savoir si un/e enseignant/e est absent/e pour une question personnelle, pour une maladie Covid ou pour une formation. De manière que les familles puissent être conscientes de la situation et y être sensibles. "*

La formation continue génère de nombreuses absences, qui peuvent être anticipées et font dans la mesure du possible l'objet de remplacements.

-> non la direction ne donnera pas de détails sur les absences des personnels car cela relève du respect de la vie privée

-> absences longues en janvier et février car le Covid nous a touché ! La direction a fait de son mieux pour remplacer au maximum les professeurs surtout chez les plus petits. L'organisation spécifique due aux petits groupes, spécialités, organisation pédagogique en "triplettes" rend les remplacements encore plus compliqués car les professeurs susceptibles d'assurer les remplacements n'ont pas forcément les mêmes groupes d'élèves.

Madame Del Campo propose que les remplacements soient faits par des professeurs espagnols recrutés pour l'occasion pour les cours de sciences par exemple.

M. Orain explique que disposer d'un vivier au second degré pour assurer des remplacements est très difficile. On ne place pas du jour au lendemain un professeur devant élèves, la gestion du remplacement est plus complexe.

Mme Martelly rappelle que notre première responsabilité est celle d'assurer la sécurité des enfants, puis la langue française, puis la disponibilité des personnels remplaçants...

Remarque des enseignants : certains enseignants qui ont été confinés mais n'étaient pas "fiévreux" ont assuré des cours en ligne.

## **6- Visite équipe Mlf les 7 et 8 mars**

Audit de l'établissement et rencontre avec tous les personnels et représentants des partenaires.

M. Pagnoux exprime sa surprise d'entendre que ce format est inédit. Il rappelle que la direction de la Mlf est régulièrement venue dans l'établissement, et qu'ils le connaissent parfaitement.

M. Orain précise que ce qui est nouveau c'est qu'ils viennent nombreux (12) et pour un format COS de deux jours, dont 5 personnes du secteur pédagogique.

De nombreuses rencontres avec parents, professeurs, élèves, anciens élèves, partenaires, des visites de classes de prévues...

On rappelle aussi que cette visite sera la première du nouveau directeur général, M. Merriaux.

M. Pagnoux rappelle que la direction de la MLF est souvent venue et qu'ils connaissent bien les représentants et les problématiques de l'établissement.

## **8- Projet d'augmentation des frais de scolarité**

M. Orain précise que cette question sera discutée avec la MLF lors de sa venue les 7 et 8 mars.

Mme Del Campo demande si cette visite concerne tous les établissements de la MLF ou si cela est propre au nôtre.

M. Orain précise qu'il s'agit d'une dizaine d'établissements cette année.

L'ALI regrette un nombre décroissant d'élèves. Il ne faudrait pas que les familles qui sont là assument seules la hausse des frais.

M. Orain explique à ce sujet le projet d'audit d'une société de marketing éducatif (Learning Hub) qui devrait rendre son rapport sous deux mois. Les frais n'augmenteront pas trop si il y a de nouveaux partenaires (clients).

M. Orain propose de traiter ici une question diverse de l'APAELM en lien avec ce sujet :

*3-a. Les dettes impayées des familles des années précédentes ont-elles été récupérées ? Quelles mesures ont été prises à cet égard ?*

M. Le Gall présente un tableau avec les impayés de ces deux dernières années. Il explique que si les sommes sont petites on négocie avec la famille un remboursement, un échelonnement, lorsque les sommes sont plus grandes il peut y avoir un procès (il faut aussi évaluer les frais de procédure).

Question de l'APAELM : combien de familles ont quitté l'établissement avec des dettes ? Réponse : actions judiciaires - recouvrement difficile. Peu nombreuses.

M. Pagnoux demande s'il y a beaucoup de boursiers parmi ces situations. M. Le Gall précise qu'il y a aussi des boursiers même si on ne peut pas généraliser.

M. Orain propose de traiter la question diverse suivante, posée par l'APAELM, en lien avec le thème abordé précédemment :

*3-b. Le rapport d'activité 2020/2021 de la MLF a été publié le 20 janvier dernier. Dans la partie de rapport financier, en page 87, sont détaillés les chiffres concernant le Lycée Molière de Villanueva. Si le résultat d'exploitation de l'année 2019/2020 est conforme à ce qu'il nous a été dit en CE (perte de 302k€), celui de 2020/2021 est "surprenamment" positif de 10k€. Et de publier un résultat financier à 0. Pouvez-vous détailler ces chiffres et confirmer que l'année 2020/2021 a été moins mauvaise que "prévue" et nettement moins que celle de 2019/2020 (pertes nettes de 165k€ contre pertes nettes de 308k€) ?*

On rappelle les déséquilibres des Comptes de résultat ces dernières années, qui appellent un effort sur les droits de scolarité:

année 2017 2018 : 170000

année 2018 2019 : 200000

année 2019 2020 : 300000

année 2020 2021 : 165000 -> attention trompe l'oeil car moins de frais et subvention de l'Etat (via l'AEFE)

année 2021 2022 : 450000 (prévisionnel)

*Parmi les économies réalisées en 2020-2021, les frais de la piscine et du transport (plus de 60 000 euros).*

## **9- Point de situation sur le 1er semestre**

Beaucoup de semaines à thèmes, beaucoup d'événements (Marché de Noël, Semaine de l'orientation (à reproduire l'année prochaine, sur 1 semaine et non 3 jours).

Mme Del Campo : serait-il possible de donner aux élèves un calendrier scolaire avec les événements prévus dans l'année.

Mme Martelly : beaucoup de dates ne peuvent pas être prévues à l'avance mais on communique chaque semaine dans la newsletter

Simon précise : on est informé par pronote

Comment donner de la visibilité ? Le calendrier évolue au fil du temps. Il est difficile de faire voir à l'extérieur tout ce que l'on fait. C'est l'objectif de notre site internet.

## 10- Questions et informations diverses :

- Carte des emplois 2022-23

Les élus enseignants présentent une motion, jointe à ce PV, dans laquelle ils entendent dénoncer opacité et absence de prise en compte de leurs demandes dans la gestion de la carte des emplois.

- Projet voyage Théâtre en 5ème

Porté par Mme Sandre avec le groupe théâtre (12 élèves de 5ème et 4ème) avec un parent d'élèves accompagnateur (Détail joint à l'ordre du jour)

Lieu : Mont de Marsan

Budget maximum : 340€

VOTE : 0 abstention 0 contre 14 pour

M. Pagnoux souhaite revenir sur le voyage à Marseille. Le CE a voté un accord pour un montant maximum pour ce voyage à 350€. Surprise du montant additionnel de 30€ demandé sur la circulaire adressée par les enseignants. S'il s'agit de proposer une somme maximale d'argent de poche, d'accord, mais dans le cas présent il s'agit aussi du dîner du mercredi et jeudi matin (en plus du repas du dimanche soir et du lundi matin à prévoir par les parents). Attention les repas font partie du coût total du voyage et ne doivent pas être en plus à la charge des familles. Cela peut mettre en difficulté les familles les plus fragiles. De plus si le CE vote un coût maximal cela doit tout comprendre, et si le coût dépasse alors il devrait être voté de nouveau.

M. Le Gall -> Le coût annoncé doit comprendre tous les coûts. La direction va vérifier.

M. Pagnoux veut surtout que pour les prochaines fois, on respecte le coût annoncé. C'est une question de fond et de forme surtout.

M. Le Gall saisit ce sujet pour répondre à une question diverses de l'APAELM sur la caisse de solidarité :

*"5- a. Selon le règlement financier de l'école publié sur le site internet du Lycée, à l'art VIII concernant la Caisse de solidarité, il est indiqué que : « Le règlement du fonds détaillant son fonctionnement et son financement est disponible sur le site internet de l'école ». Cependant, ce règlement n'est publié nulle part et les familles n'ont pas accès aux conditions et aux délais d'accès au fonds."*

La caisse de solidarité présente un solde de 7000€. La charte a été envoyée aux représentants, elle sera aussi mise en ligne sur le nouveau site internet et un état des lieux sera présenté à la fin de l'année.

L'ALI rappelle que les élèves vaccinés n'ont pas d'obligation de PCR pour ce voyage et que les règles peuvent changer d'ici au départ en voyage.

- **Autres questions diverses des élus du personnel et des organisations de parents d'élèves**

**Pour l'APAELM :**

*"c. S'il y a des changements dans les frais de scolarité pour l'année scolaire 2022-23, quand seront-ils rendus publics et accessibles aux familles ?"*

Courant mars, après la COS des 7 et 8 mars



*“d. Selon le règlement, les frais de première inscription sont gratuits à partir du 5ème enfant. Combien de familles avec 5 frères et sœurs ou plus y a-t-il à l'école ?”*

On précise qu'il s'agit de deux familles

*“e. Le règlement financier n'indique pas que la Communauté de Madrid établit une déduction fiscale pour les familles ayant des enfants dans des écoles privées inscrites dans la maternelle, primaire et collège, et qu'elles peuvent demander ce certificat à l'école. L'APAELM recommande que cela soit inclus dans le règlement et que l'adresse électronique, ainsi que les horaires, auxquels les familles doivent écrire pour le demander, soient indiqués.”*

M. Le Gall explique que si le service de gestion doit remettre les certificats à toutes les familles cela générerait un travail considérable car c'est très chronophage. Ces certificats sont réalisés à la demande.

M. Pagnoux indique qu'il s'agit de 100 familles sur 320 qui paient c'est beaucoup. Sur la fiche financière une case pourra être ajoutée pour demander ce certificat en amont. Cela permettrait au service de gestion de s'organiser.

Nous allons demander que notre nouvelle application de gestion, Eduka, intègre ce formulaire.

*a. Est-ce que vous pouvez nous dire quand et qui a approuvé la version du RF qui est mise sur le site web du Lycée?*

Pas d'approbation. Il a été ajouté en 2017 par la direction.

*b. Il n'est pas logique que dans la section de réinscription du règlement financier, il soit indiqué que les familles doivent remplir une enquête au cours du troisième trimestre pour réserver place pour l'année prochaine, et que dans le document sur les frais de scolarité de l'école, il soit indiqué que les familles seront facturées pour la réservation de leur place en avril. Lors du dernier CE de l'année scolaire 2020-21, il a été mentionné que la réservation de place se fera en juin. Pourquoi maintenant la réservation des places sera facturée en avril ?*

Cette année, c'est une procédure différente. Les familles ne souhaitant pas réinscrire leurs enfants devront se manifester au plus tard mi-mai (plusieurs courriels seront adressés). En juin, les frais de réinscriptions seront prélevés auprès de toutes les familles qui ne se sont pas manifestées.

Un nouveau règlement financier, en cours d'écriture, va aussi être publié.

## **Question diverses de l'ALI :**

### **1) Cantine**

*“L' ALI Molière remercie M. Orain pour son courrier du 20 janvier dernier, en réponse à une maman qui s'inquiétait de l'augmentation des plats frits de faible qualité nutritionnelle, constatation faite par d'autres familles également. Nous observons que le menu proposé pour le mois de février semble beaucoup plus équilibré et nutritif et souhaitons que cela se poursuive pour le restant de l'année scolaire.”*

### **2) Sortie des élèves de la rue Santiago Apostol : problèmes de circulation et manque de sécurité.**

*“Nous savons que le Proviseur a contacté la mairie pour demander que certaines améliorations de la signalisation dans la rue Santiago Apóstol soient mises en place, ainsi que plus de vigilance de la part de la police locale aux heures de sortie.*

*Cependant, il semble que la situation ne se soit pas améliorée. En plus de continuer à insister sur le soutien des autorités municipales, nous pensons qu'une campagne de sensibilisation à la sécurité routière pour les familles et les élèves autour du lycée pourrait être d'une grande efficacité afin de rappeler les règles de bonne conduite à adopter aux abords du Lycée, notamment aux heures de plus grande affluence.”*

Une affichette utilisée par de nombreuses villes et école en France.

M. Boira intervient avec une anecdote éclairante sur la situation. Quand la police est intervenue récemment, elle était désespérée car les parents ne les écoutaient pas... Les parents d'élèves ont peut-être un rôle à jouer en diffusant eux aussi de l'information

M. Pagnoux : attention à la sécurité vis à vis des attentats. Les entrées à l'arrière de l'établissement ne sont pas sécurisées.

M. Orain dit avoir un rendez-vous ce vendredi avec le responsable de la sécurité de l'ambassade pour en discuter.

### **3) Mise en place du Bac International Français BFI**

*“Un travail collectif au sein du réseau des établissements français de la zone Ibérique aurait été lancé, piloté par le poste diplomatique et les inspecteurs référents. Apparemment ceci doit être harmonisé au sein de la zone, avant de faire l'objet d'une communication officielle aux familles de la part des établissements. Qu'en est-il au Molière ? Le BFI sera-t-il mis en place dès la prochaine rentrée ?”*

M. Orain. Oui on y travaille mais le BFI ouvre pour les seuls les établissements qui disposent déjà de l'OIB. Pour les autres établissements, il y a un temps de travail et de construction pédagogique complexe pour une ouverture au mieux en 2023.

A l'ordre du jour du prochain Conseil pédagogique, l'ouverture d'une section européenne.

#### **Questions diverses des enseignants :**

##### Question 1:

L'administration s'était engagée, pour le mois de février, à nous tenir informés des décisions qu'elle prendra pour la prochaine année scolaire.

Beaucoup de rumeurs circulent dans les couloirs et cela est délétaire.

**Serait-il possible d'avoir une stratégie claire et complète, avant le conseil pédagogique, sur les choix économiques qui ont été décidés pour l'an prochain et qui auront un impact éventuel sur:**

- **Le TRM des enseignants**
- **Le nombre de classes**
- **Le maintien de tripléte**
- **La possibilité de dédoublement en classe de sciences**
- **Le maintien du pack des 6 spécialités (avec quelle limite?)**
- **Les conséquences de l'affichage des heures de vie de classe sur les EDT**

Le pré projet de TRM a été diffusé aujourd'hui à la demande du secondaire, en vue du Conseil pédagogique de rentrée. Beaucoup de points d'interrogation demeurent.

M. Tayeb-Pacha rappelle qu'enseigner à 20 ou à 30 élèves, ce n'est pas du tout la même chose.

M. Pagnoux soutient M. Tayeb-Pacha. Les petits effectifs sont notre force et notre atout face aux autres écoles. Les résultats le prouvent. Forcément si à la rentrée nous avons beaucoup plus d'élèves par classe les parents vont poser beaucoup de questions. *Il faut savoir y répondre.*

M. Orain dit ne pouvoir apporter aucune information quant aux spécialités en terminales, ni sur la carte des emplois en général. Ces questions seront discutées en COS. Il dit comprendre qu'avec 20 ou 30 élèves la situation est plus

confortable, mais se demande si la structure actuelle est viable ou s'il ne faut pas revenir à une structure de deux classes avec des effectifs plus importants et quelques dédoublements.

Question 2:

Les PP des classes de spécialités sont en difficultés pour suivre correctement les élèves, qu'ils n'ont pas en cours (classe de premières).

**Quelles solutions envisage l'administration ?**

Question 3:

**Serait-il possible de créer un système de professeurs référents pour l'orientation, même si ceux-ci ne sont pas forcément les PP des élèves?**

Ces questions seront traitées en Conseil pédagogique le 28 février.

L'ordre n'est pas épuisé, mais la séance est levée à 21h10

La question diverse suivante, de l'APAELM, n'a pas été traitée.

**1. Accès à l'école**

*a. Le sentiment de désengagement des familles vis-à-vis de l'école est en augmentation. Beaucoup ont le sentiment d'être éloignés de la vie scolaire et de perdre des informations. Ils ne se sentent pas aussi impliqués dans les objectifs scolaires de l'année et la grande majorité d'entre eux ne connaîtraient pas l'enseignant/e de leur fils ou de leur fille s'ils le croisent dans la rue. L'impossibilité pour les parents d'accéder aux installations, le fait que tout soit marqué au millimètre en termes d'accès et l'absence de réponse aux courriels envoyés par les familles avec des questions font que certaines familles se sentent insatisfaites et demandent, quand sera-t-il possible d'accéder aux installations en respectant les règles du Covid comme dans tout autre établissement public ou privé?*

Pour le secrétariat de séance,

Mme Martelly

Mme Protard

Mme Le Marre

Le Président de séance,

M. Orain

